

Amélioration durable sur le front de l'emploi

Si le chômage reste massif, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité a baissé de 3,3 % en 2019

L'actualité sociale n'est pas toujours synonyme de contrariété pour le gouvernement. Alors que sa réforme des retraites continue d'alimenter la défiance et des mouvements de contestation dans la rue, les derniers chiffres du chômage, diffusés lundi 27 janvier par le ministère du travail, viennent de lui accorder un motif de réjouissance. En 2019, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a, en effet, reflué de près de 121 000 (soit - 3,3 %) sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris, sauf Mayotte), tout en restant massif (près de 3,554 millions de personnes concernées). Un repli d'une ampleur inédite depuis 2007. Il s'agit d'un « signal d'espoir concret [et] important [qui] montre qu'il n'y a pas de fatalité », a réagi, lundi, Muriel Pénicaud, la ministre du travail, lors d'un déplacement dans l'Essonne.

L'amélioration est tangible dans toutes les tranches d'âge, mais ce sont les inscrits à Pôle emploi de 25 à 49 ans qui en profitent le plus : - 4 % pour ceux relevant de la catégorie A dans l'Hexagone. La tendance est également favorable – quoique moins éclatante – pour les seniors (- 2,1 % en un an) et pour les jeunes (- 1,4 %).

Fait inédit depuis 2008, les personnes qui recherchent un poste tout en étant déjà en activité (catégories B et C) voient leurs effectifs se réduire, de près de 2,5 % sur l'ensemble de la France. Une évolution qui peut être interprétée comme un léger amoindrissement de la précarité dans le monde du travail. Les données récemment publiées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale semblent accréditer cette thèse : le nombre de contrats à durée indéterminée a progressé de 2,2 % entre le dernier trimestre 2018 et les trois derniers mois de 2019, tandis que les contrats à durée déterminée de moins d'un mois se sont stabilisés, durant le second semestre de l'année 2019.

Autre indicateur, plutôt encourageant : le nombre de personnes qui sont inscrites à Pôle emploi

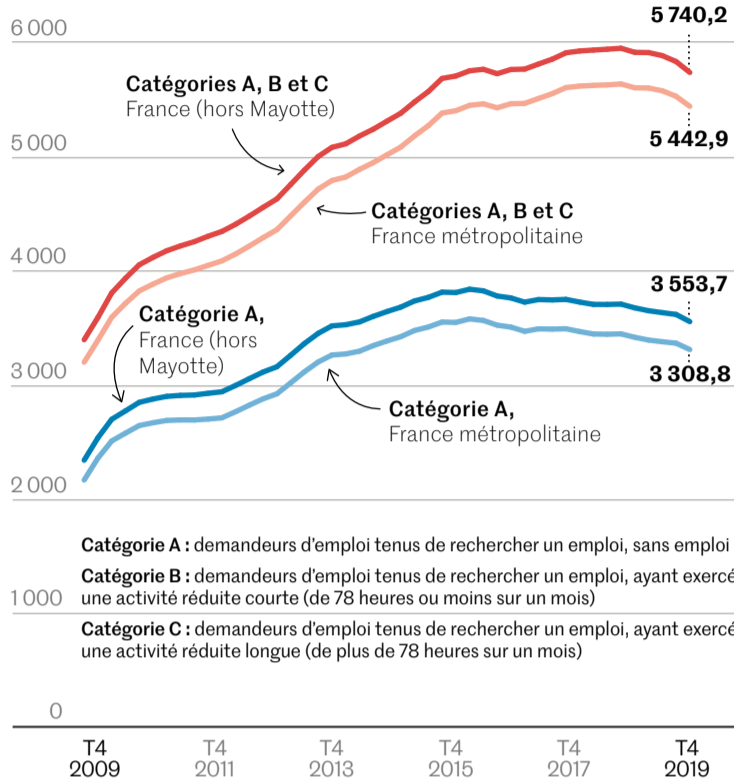
L'amélioration est tangible dans toutes les tranches d'âge, mais ce sont les inscrits à Pôle emploi de 25 à 49 ans qui en profitent le plus

depuis au moins un an (dans les catégories A, B et C) recule de 2,5 % sur douze mois, en métropole, alors qu'il avait encore fait un bond de 5 % en 2018. Toutefois, cette diminution doit être relativisée car elle ne concerne que ceux qui émargent au service public de l'emploi depuis douze mois jusqu'à moins de deux ans. Les personnes en recherche d'activité depuis plus longtemps, elles, voient leurs rangs grossir – en particulier celles dans la catégorie trois ans et plus : elles sont 934 000 dans ce cas dans l'Hexagone (+ 3,8 % en un an).

Le bilan 2019 n'en est pas moins jugé satisfaisant. « Même si le nombre de demandeurs d'emploi se maintient à un niveau élevé, il enregistre une baisse qu'il faut saluer, d'autant plus que celle-ci rejoint sur toutes les catégories d'inscrits à Pôle emploi, qu'ils exercent ou non une activité, et quels que soient la tranche d'âge et le sexe », commente Bruno Ducoudré, de l'Observatoire français des conjonctures économiques. La performance retient aussi l'attention parce qu'elle peut paraître paradoxale : en 2019, il y a eu plus de personnes qui sont sorties des fichiers de Pôle emploi qu'en 2018, alors même que la croissance de notre économie a été moins vigoureuse. Le phénomène tient en grande partie au fait que la productivité a été quasi nulle, durant les douze derniers mois. « Les entreprises ont davantage embauché en 2019 qu'en 2018 bien que le surcroît de richesses produites ait été moins important, l'an passé,

Une courbe qui s'infléchit progressivement

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, en milliers



Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi
Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois)
Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois)

Infographie : Le Monde

par rapport à l'exercice précédent, décrypte Gilbert Cette, professeur d'économie associé à l'université d'Aix-Marseille. On dit que la croissance s'est enrichie en emplois. La France n'est pas la seule à vivre une telle situation mais elle est particulièrement touchée, au sein des pays développés.»

Glissade en pente douce

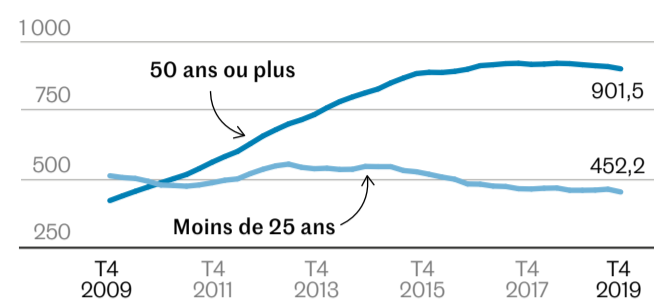
La politique de l'offre, conduite sous le quinquennat Hollande et prolongée depuis l'élection d'Emmanuel Macron, a très certainement joué un rôle. « Les exonérations de cotisations sur les salaires compris entre 1 et 1,6 smic correspondent à des métiers souvent peu qualifiés, pour lesquels les gains potentiels de productivité sont faibles », souligne Bruno Ducoudré, en citant, par exemple, le secteur

de l'aide à la personne et celui du commerce. En outre, la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse durable de charges a peut-être eu une incidence également : « Le CICE était perçu par les chefs d'entreprise comme une mesure d'ordre fiscale qui n'avait pas à guider leur choix de recrutement, alors que la diminution des cotisations allège le coût du travail et pèse en faveur des décisions d'embauche », explique Bruno Ducoudré.

Si les employeurs ont étoffé leur main-d'œuvre en 2019, on peut aussi y déceler l'effet des « ordonnances de septembre 2017, qui ont assoupli les relations de travail et permis aux entreprises d'adapter leurs effectifs plus facilement », considère Gilbert Cette. En d'autres termes, « la peur de l'em-

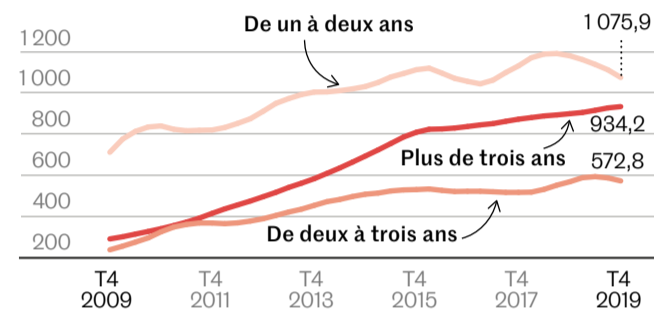
Une amélioration pour les jeunes

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon l'âge en catégorie A, en France métropolitaine, en milliers



Les chômeurs longue durée plus nombreux

Evolution des demandeurs d'emploi depuis un an ou plus en catégories A, B, et C, en France métropolitaine, en milliers



Sources : Pôle emploi - Dares, STMT

bauche a été levée». Enfin, « le durcissement des règles pour bénéficiaire de l'assurance-chômage, à partir du 1^{er} novembre 2019, a pu aussi avoir un impact sur le nombre de demandeurs d'emploi, celui-ci ayant fortement baissé en fin d'année dernière », ajoute Bruno Ducoudré. Une hypothèse qualifiée de « peu probable, a priori », à la direction générale de Pôle emploi car la décade du chômage était déjà « bien engagée avant l'entrée en vigueur de la réforme ».

En 2020, le taux de chômage, qui était de 8,6 % au troisième trimestre sur l'ensemble du territoire, devrait poursuivre sa glissade sur une pente douce, pour atteindre « 8,2 % au printemps 2020 », d'après la dernière note de conjoncture de l'Insee, diffusée à la mi-décembre 2019. Une évolu-

tion lente, rendue possible par la bonne tenue du marché du travail, même si celui-ci se révèle bien moins dynamique qu'il y a un an : les effectifs (tous secteurs confondus) progresseraient de 88 000 durant le premier semestre 2020, soit presque deux fois moins que pour la même période de 2019 (+ 170 000).

La productivité devrait rester faible, cette année, ce qui est porteur en matière de création de postes, mais pose, en même temps, un problème : « Les entreprises n'ont pas les moyens de développer des politiques salariales généreuses, met en garde Gilbert Cette. Dès lors, le risque est grand que se manifeste une forme d'impatience sociale sur le pouvoir d'achat, qui sera difficile à contenir. » ■

BERTRAND BISSUEL

Municipales : la gestion chaotique du DRH Macron

A Paris, Lyon ou Biarritz, le chef de l'Etat ne tranche pas entre les rivaux issus de son camp, laissant le champ libre aux luttes fratricides

Comme souvent, c'est dans le bureau d'Emmanuel Macron que les affaires de la majorité se règlent... Ou ne se règlent pas. Dimanche 26 janvier, le chef de l'Etat convoquait à l'Élysée le dissident Cédric Villani pour tenter de le convaincre de se ranger derrière le candidat officiel de la République en marche (LRM) aux élections municipales à Paris, Benjamin Griveaux. En vain. En sortant de son rendez-vous, le mathématicien a déclaré maintenir sa candidature, actant « une divergence majeure » avec le chef de l'Etat. Un camouflet infligé en direct sur les chaînes d'information en continu. En réponse, le délégué général de LRM, Stanislas Guerini, a annoncé lancer une procédure d'exclusion du parti présidentiel contre le député de l'Essonne.

Enième épisode d'un psychodrame qui signe une gestion chaotique des élections municipales par les macronistes. En particulier de la part du président de la République, qui s'est impliqué à tous les niveaux de la chaîne de montage, téléphonant aux uns, recevant les autres, et appliquant une règle insécurisante pour tous : celle du darwinisme politique. Manière de laisser les concurrences s'échauffer et de voir qui tiendra debout à l'arrivée.

Une stratégie appliquée au cas parisien, jusqu'à ce que les sondages laissent apparaître, à moins de deux mois du scrutin, que la réélection d'Anne Hidalgo pouvait être en bonne voie. « L'exclusion de Villani, il aurait fallu la faire avant que cela ne fasse tache d'huile », regrette un député LRM. Le darwinisme, c'est une façon d'expliquer une mauvaise gestion de ces élections municipales. »

Dossier embarrassant

Car le scénario s'est répété depuis des mois. A Biarritz, M. Macron laisse deux de ses ministres s'affronter sur deux listes différentes, et n'a toujours pas tranché. Après des semaines de flottement, le chef de l'Etat a reçu des dirigeants du parti, mi-janvier, pour tenter de clore rapidement ce dossier aussi sensible qu'embarrassant pour la majorité. Mais il a une nouvelle fois tergiversé. Le bureau exécutif de LRM devrait prendre position, mercredi 29 janvier, en accordant son soutien au maire MoDem sortant, Michel Veunac, allié au secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoine. Et opter en faveur de ce dernier dans le duel fratricide qui l'oppose au ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, qui a lancé sa propre liste.

« Le président procrastine toujours avant de décider », regrette un responsable de la majorité. Ce n'est pas faute d'avoir le dossier sur sa table depuis longtemps. « On est plusieurs à avoir dit depuis de longs mois qu'il se passe un truc que cela ne fasse tache d'huile », regrette un député LRM. Le darwinisme, c'est une façon d'expliquer une mauvaise gestion de ces élections municipales. »

Une dimension stratégique qui s'accompagne d'un caractère affectif. « Le président détecte choisir entre les gens qu'il aime », explique un proche. Pendant des mois, M. Macron a eu par exemple toutes les peines du monde à mettre un terme au bras de fer opposant Gérard Collomb et David Kimelfeld pour la présidence de la métropole de Lyon, alors que tous deux font partie de la majorité. Il a finalement arbitré en octobre 2019 en faveur du pre-

mier, qui est l'un de ses soutiens historiques. Cela n'a pas empêché M. Kimelfeld de se lancer en dissident, malgré les multiples efforts du chef de l'Etat pour tenter de les rabibocher.

Macron avait reçu les rivaux à l'Élysée, le 18 juillet. Il avait proposé à Kimelfeld de laisser la métropole à Collomb pendant trois ans, avant d'en prendre les rênes à mi-mandat. Fin de non-recevoir de l'actuel patron de la métropole, qui s'est même payé le luxe de ne pas prendre le président au téléphone, alors qu'il se trouvait dans un TGV entre Paris et Lyon, le 16 octobre, à quelques heures de son premier meeting. Ce jour-là, M. Macron lui laisse un message : « De grâce, évitons les divisions qui conduiront à un immense gâchis. Il faut se remettre autour de la table. Je compte sur toi. » Encore une fois, en vain. Cette incapacité à trancher certains cas stratégiques s'accompagne d'une propension à se disperser, et à s'attacher à des dossiers de moindre importance. « Il faut du micromanagement et s'occupe parfois de beaucoup de petites choses – en nous demandant par exemple de répondre à un maire d'une commune de 4 000 habitants – alors qu'on a un problème non résolu dans une grosse ville », soupire un stratège macroniste, au

Cette incapacité à trancher certains cas stratégiques s'accompagne d'une propension à se disperser

fait de la préparation des municipales. Ce souci de « s'occuper de tout » n'a pas empêché l'émergence de dissidences au sein de la majorité dans plusieurs villes, que ce soit à Villeurbanne, Annecy, Metz ou Besançon.

« Erreurs de casting »

Aux yeux de ses fidèles, les difficultés rencontrées par le chef de l'Etat dans la préparation des municipales illustrent une faiblesse de sa part dans la gestion des ressources humaines. « Il a beaucoup de qualités mais en tant que DRH, Emmanuel Macron n'est pas bon », estime une ministre. Depuis le début du quinquennat, ses propres troupes reconnaissent plusieurs « erreurs de casting » de sa part, comme le choix d'imposer Nathalie Loiseau en tête de liste aux élections européennes ou plus récem-

ment, de proposer Sylvie Goulard au poste de commissaire européen. Outre une incapacité à anticiper les départs de certains ministres de poids, comme Nicolas Hulot et Gérard Collomb en 2018, le chef de l'Etat prend toujours beaucoup de temps pour remplacer les partants, lors des remaniements. Depuis 2017, seize ministres ont déjà quitté le gouvernement.

Au-delà d'un « problème de bande de touche », certains de ses proches évoquent un déficit d'expérience politique. « Le président n'a jamais été chef de parti », explique l'un d'eux. Contrairement à Sarkozy et Hollande, qui veillaient à placer leurs fidèles à la bonne place, Macron n'a jamais eu d'appétence pour les réseaux politiques constitués. Il n'a pas cette culture. » La sienne, davantage héritée du monde de l'entreprise, consiste plutôt à jouer la concurrence interne. « Comme il n'a pas été formé dans les partis politiques ou dans des organisations de jeunesse qui lui auraient donné l'ADN de la gestion des conflits internes, il croit que chacun doit faire la preuve de sa propre force pour gagner », analyse un ministre. Au risque de distiller le poison de la division. ■

OLIVIER FAYE,
ALEXANDRE LEMARÉ
ET SOLENN DE ROYER